

COMMUNIQUÉ DE PRESSE OFFICIEL

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME : LE CNSR MET À L'HONNEUR LES FEMMES DE LA ROUTE ET RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR LEUR BIEN-ÊTRE

Cotonou, le 26 mars 2026

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le Centre National de Sécurité Routière (CNSR) a organisé une série d'activités visant à mettre en lumière les femmes impliquées dans les métiers de la route, tout en renforçant la prise en compte de leurs réalités spécifiques.

Ces initiatives ont combiné une table ronde autour du thème « **Les femmes sur la route : défis, menaces et opportunités** », ainsi qu'une séance de sensibilisation dédiée à la santé des agentes du CNSR.

Donner la parole aux femmes pour mieux comprendre leurs réalités.

La table ronde a réuni une cinquantaine de femmes exerçant des métiers liés à la route, notamment des conductrices du Bénin, des policières, les femmes conductrices de Gozem, les représentants du CNSR, le directeur des études, de la réglementation et du contrôle (DERC) de l'ANATT, ainsi que Monsieur Ariel SACRAMENTO Directeur Général du CNSR, dans un espace d'échange dédié à l'écoute, au partage d'expériences et à la co-construction de solutions.

À travers des échanges ouverts, les participantes ont partagé leurs expériences, leurs motivations et les défis auxquels elles sont confrontées au quotidien. Elles ont notamment évoqué :

- la fatigue liée aux longues heures de travail,
- les difficultés de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale,
- le regard et les jugements sociaux,
- les agressions verbales et les situations de harcèlement,
- le manque d'infrastructures adaptées, notamment les toilettes mobiles,
- ainsi que le stress quotidien lié à l'environnement de travail.

Malgré ces défis, leurs témoignages ont également mis en lumière leur courage, leur détermination et la reconnaissance dont elles bénéficient auprès des usagers. Elles ont également salué la qualité des routes, des infrastructures, de l'encadrement mise en place par le Ministère du Cadre de Vie et des Transports : ministère de tutelle du Centre National de Sécurité Routière.

Des pistes de solutions ont également été retenues afin de favoriser une meilleure prise en compte des femmes sur la route. Il s'agit entre autres de :

- la mise en place de dispositifs d'accompagnement psychologique,
- le développement d'infrastructures adaptées aux besoins des femmes,
- le renforcement des actions de sensibilisation et d'éducation routière dès le plus jeune âge,
- l'amélioration des conditions de travail,
- ainsi que des initiatives innovantes visant à renforcer leur sécurité et leur intégration dans le secteur.

Ces propositions traduisent une volonté collective d'améliorer durablement les conditions d'exercice des femmes sur la route.

Mettre la santé des femmes au cœur des priorités

En complément de cette table ronde, une séance de sensibilisation a été organisée à l'endroit des femmes du CNSR, avec l'appui de professionnels de santé.

Cette rencontre a permis d'aborder les spécificités physiologiques des femmes dans l'exercice de métiers exigeants, en mettant l'accent sur l'importance d'une meilleure prise en compte de leur santé et de leur bien-être.

Les participantes ont bénéficié de conseils pratiques et ont pris part à des échanges enrichissants, leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et de partager leurs expériences.

Cette initiative a été largement saluée par les agentes, qui y ont vu une marque d'attention et de reconnaissance de la part de leur institution.

Un engagement pour une sécurité routière plus inclusive

À travers ces activités, le Centre National de Sécurité Routière réaffirme sa volonté de placer l'humain au cœur de son action et d'intégrer pleinement les réalités des femmes dans les politiques de sécurité routière.

En valorisant leur parole et en identifiant des pistes de solutions concrètes, le CNSR entend contribuer à un environnement plus sûr, plus inclusif et plus respectueux pour tous les usagers de la route.

Ces actions s'inscrivent dans la dynamique de la campagne nationale AGIR, à travers laquelle le CNSR poursuit ses efforts pour promouvoir des comportements responsables et protéger les vies sur les routes.

Dans la continuité de cette dynamique, le CNSR donne rendez-vous en octobre pour une nouvelle étape de mobilisation en faveur de la sécurité routière.

Agir maintenant. Agir ensemble.

À propos du CNSR

Le Centre National de Sécurité Routière (CNSR) est l'organe national chargé de la prévention, de la régulation et de la sensibilisation en matière de sécurité routière au Bénin.

Il œuvre à la protection des usagers de la route à travers des actions pédagogiques, institutionnelles, innovantes et citoyennes, avec un objectif clair : zéro victime sur les routes béninoises.

Contacts Presse

Georges ANAGONOU

geanagonou@gouv.bj | +229 01 97 17 12 29

Shébiomon SINIMBOU

ssinimbou@gouv.bj | +229 01 97 14 97 97